

Fiche de poste : Psychomotricien(ne)

Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

Date d'application :
Janvier 2022
Edition : 04 – 01/12/2014
Réf. : DSIRMT/PF/MD/EB

Quotité de travail : 100%- 50%
Validation : Ph. FAUGERON

LIAISON HIERARCHIQUE :

Coordonnateur Général des Soins : **Philippe FAUGERON**

Cadre Supérieur de Santé : **Valérie ASENSIO**

Cadre socio-éducatif : **Sophie PORTE FRAYSSE**

IDENTIFICATION DU POSTE :

- **Pôle Psychiatrie**
 - **Service** : Pédopsychiatrie
 - **Unité** : Centre Médico-Psychologique pour enfant site de Tulle (CMPE)

LIAISON FONCTIONNELLE :

Cette unité fonctionne en lien direct avec :

- Les professionnels des autres unités de pédopsychiatrie (CMP enfants, SAFT...),
- Le service de pédiatrie,
- Les professionnels de structures externes (IME, ITEP, SESSAD, CMPP, éducation nationale, MDPH, CAMPS...).

PRESENTATION DU SERVICE :

Le CMP est une unité ambulatoire située dans le centre-ville de Brive. Elle propose des consultations spécialisées (pédopsychiatre, psychologue, travailleurs sociaux, psychomotricienne, thérapeutes familiaux...).

CADRE REGLEMENTAIRE :

Le/la psychomotricien(ne) intervient sur prescription médicale, conformément au décret de compétence n°88659 du 06 mai 1988, sous la responsabilité du praticien hospitalier en charge du projet médical de l'unité.

MISSIONS DU POSTE :

Sa mission est préventive, éducative, rééducative et thérapeutique.

Le/la psychomotricien(ne) réalise, sur prescription médicale, un bilan psychomoteur qui permettra de mettre en place des objectifs de prise en charge. Il/elle élabore son projet et est responsable des moyens spécifiques qu'il/elle met en œuvre pour répondre aux prescriptions de prises en charge.

Il/elle contribue ainsi au développement des compétences de l'enfant et accompagne son entourage, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, tout au long d'un projet thérapeutique.

ACTIVITES PRINCIPALES :

Elles font l'objet d'un accord et d'une information préalable du ou des responsables légaux de l'enfant.

- ✓ **Prévention** : Dépistage et stimulation par la mise en place d'actions appropriées lors d'éventuels troubles ou retard psychomoteurs,
- ✓ **Activités diagnostiques** : Elles sont soumises à un entretien préalable avec l'enfant et ses représentants légaux au cours duquel le projet thérapeutique est exposé et expliqué,
- ✓ **Bilan** : Il s'agit d'une évaluation des possibilités du sujet à partir d'un ensemble de mise en situation qui permettent d'apprécier la qualité des modes de relations que le sujet a instaurées avec son environnement.

Cet examen psychomoteur couvre l'ensemble de l'activité et expression corporelle autour des domaines tels que :

- la coordination, l'équilibre,
- le tonus, la connaissance et la conscience du corps,
- la structuration du temps et de l'espace, la latéralité,
- le corps dans sa relation à l'environnement usuel et aux situations inhabituelles le geste graphique,
- la capacité d'être en relation à l'autre.

Ce bilan fait l'objet d'un compte rendu écrit et participe à l'étude clinique au cours de la réunion de synthèse. Il contribue à l'élaboration du projet thérapeutique individualisé. Au cours de la prise en charge des bilans d'évolution sont réalisés pour une évaluation régulière des objectifs. Ces bilans peuvent être aussi un support d'échanges sur l'évolution du patient avec les partenaires extérieurs.

- ✓ **Activités thérapeutiques** : Les séances de rééducations et thérapies psychomotrices peuvent être individuelles ou en groupe. Le/la psychomotricien(ne) intervient seul(e) ou en co-thérapie avec un autre soignant autour des actes suivants :
 - Education précoce et stimulations psychomotrices ;
Il/elle met en œuvre des techniques d'approche corporelle et de thérapie psychomotrice au moyen de techniques de relaxation, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique, d'équilibre et de coordination d'activités rythmiques, de jeux divers dont jeux d'eau...;
 - Contribution, par des techniques d'approche corporelle, au traitement des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique (atelier pataugeoire, balnéothérapie...).
- ✓ **Activités en collaboration** :
 - Le/la psychomotricien(ne) participe :
 - à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet thérapeutique en équipe pluridisciplinaire sous la référence du pédopsychiatre ;
 - aux réunions de synthèse avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires extérieurs ;
 - participe aux projets institutionnels.
 - Il/elle assure des transmissions écrites dans le dossier de l'enfant, ainsi qu'un lien régulier avec l'entourage familial ;
- ✓ **Formation** : Participation à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires et des nouveaux professionnels.

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES :

- Maîtriser la psychopathologie de l'enfant,
- Connaître et/ ou se former l'utilisation de la médiation par l'eau comme outil thérapeutique,
- Etre capable de créer un climat de confiance avec l'enfant et sa famille, de dédramatiser une situation, de prévenir et de gérer les situations de crise,
- Aptitude à collaborer avec des partenaires extérieurs,
- Capacité à se remettre en question et accepter de s'engager dans un travail de supervision clinique.

MANIERE DE SERVIR ET QUALITES RELATIONNELLES :

- **Capacité d'intégration** :
 - Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, esprit d'initiative, entraide professionnelle, disponibilité, implication professionnelle ;
- **Attitude relationnelle au travail** :
 - Ethique professionnelle, attitude constructive, confiance en soi, écoute empathique, communication au sein de l'équipe ;
- **Adaptation au poste de travail** :
 - Capacités à s'organiser, à réajuster, à progresser, respect des consignes de travail, du secret professionnel, devoir de réserve et de discrétion professionnelle, respect des horaires, de la tenue professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :

Horaires : 8H30-16H28.

Permis de conduire indispensable.

Mobilité avec véhicule hospitalier pour accompagner les enfants dans le cadre d'activités extérieures, et participer à des réunions autour de la prise en charge de l'enfant avec des partenaires extérieurs...